



Commune de Plaisance

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 novembre 2013

MAIRIE
DE
PLAISANCE
- 24560 -
TEL/FAX : 05.53.58.79.55

Le 12 Novembre 2013

**Madame le Maire
de PLAISANCE
à
Madame et Messieurs les Adjointes
Messieurs les Conseillers Municipaux**

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013 à 20 Heures 30 dans la salle de la Mairie.

Ordre du Jour :

Approbation PV séance précédente

Délibérations

1. Remplacement chaudière logement ancienne école de MANDACOU (Lgt PLESTAN),
2. Renouvellement contrat CNP ASSURANCES,
3. Annulation versement d'un tiers du produit de la vente d'une concession cimetière au CIAS,
4. Cession du délaissé en bordure du CD 25 au lieu-dit « Foussal », autorisation signature.

Affaires Diverses

Le Maire,

THOMASSIN Hugnette.

L'an **DEUX MILLE TREIZE**, le **QUINZE** du mois de **NOVEMBRE** à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 12 novembre 2013 et sous la présidence de M^{me} Huguette THOMASSIN, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Etaient présents: Mme THOMASSIN Maire, M. ROUCHON 1^{er} adjoint, Mme CHAPOTARD 3^{ème} adjoint, MM GOMEZ, SCALABRE, TROUETTE

Absents excusés: MM. FRICOT, LEVIGNE, LUCIEN

Absents: M. THOMAS

Procurations: M. FRICOT à M. SCALABRE, M. LEVIGNE à M. ROUCHON, M. LUCIEN à Mme CHAPOTARD.

Ordre du jour

Approbation PV séance précédente

Délibérations

- ✓ Remplacement chaudière logement ancienne école de Mandacou (logement PLESTAN)
- ✓ Renouvellement contrat CNP ASSURANCES
- ✓ Annulation versement d'un tiers du produit de la vente d'une concession cimetière au CIAS
- ✓ Cession « délaissés » en bordure du CD 25 au lieu-dit « Foussal », autorisation signature.

Affaires diverses.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30

Madame Christine CHAPOTARD est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Procès-verbal de la séance du 22 Octobre 2013 est adopté à l'unanimité.

2013/44 REMPLACEMENT CHAUDIÈRE LOGEMENT ANCIENNE ÉCOLE DE MANDACOU (LGT PLESTAN)

La chaudière du logement de Mme PLESTAN étant hors d'usage, il est nécessaire de la remplacer. La nouvelle chaudière sera positionnée à un nouvel emplacement moins gênant. Deux devis ont été reçus.

Après étude, Madame le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise LETOURNEUR d'un montant de 2 230 € HT.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09 (dont 3 procurations) Pour: 09 Contre: 0 Abstention: 0

2013/45 RENOUELEMENT CONTRAT CNP ASSURANCES ANNÉE 2014

Madame le Maire propose de renouveler le contrat d'assurance et de sécurité sociale contracté auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance. Il couvre les agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC ou à la CNRACL.

Les risques couverts sont les suivants : décès, maladie ou accident de la vie privée, maternité, adoption, paternité, accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle.

La cotisation s'élève à 5,72 % (comme en 2013) de la masse salariale CNRACL.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09 (dont 3 procurations) Pour: 09 Contre: 0 Abstention: 0

2013/46 ANNULATION VERSEMENT D'UN TIERS DU PROUIT DE LA VENTE D'UNE CONCESSION CIMETIÈRE AU CIAS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Loi n°96-142 du 21/02/1996 a abrogé l'article 3 de l'ordonnance du 06/12/1843 relative aux cimetières.

Cet article stipulait que les communes étaient dans l'obligation de verser une partie du produit de la vente de concession cimetière (un tiers versé).

Madame le Maire propose que le produit de la vente d'une concession cimetière ou le produit de la vente d'une case de columbarium soit encaissée exclusivement par la commune à compter du 01/12/2013.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09 (dont 3 procurations) Pour: 09 Contre: 0 Abstention: 0

**2013/47 CESSION DELAISSÉS EN BORDURE DU CD 25 AU LIEU-DIT « FOUSSAL »,
AUTORISATION SIGNATURE**

Le Conseil Général cède à la commune à titre gratuit, le délaissé en bordure du CD 25 (à gauche dans le sens Plaisance/Issigeac) de 55 ares ainsi qu'un autre délaissé de 2 ares 30 à l'entrée de Foussal.

Avant la cession un fossé sera créé au bout du délaissé de 55 ares et des reprises de points à temps seront réalisées.

Madame le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer tous les documents liés à cette opération.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil :

VOTANTS: 09 (dont 3 procurations) Pour: 09 Contre: 0 Abstention: 0
--

AFFAIRES DIVERSES

● Citernes gaz logements ancienne école de Mandacou

Pour des raisons de sécurité une partie du mur arrière de l'ancienne cantine devra être démonté. Un courrier de Totalgaz doit être adressé à la mairie précisant les mesures exactes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30